



Demande de raccordement au réseau d'assainissement et/ou d'eau potable

Document valable du 01/01/2024 au 01/03/2024

Vous trouverez au verso de ce document une notice pour vous aider à remplir ce formulaire

Branchement d'assainissement

Branchement d'eau potable

INFORMATIONS DU PROPRIÉTAIRE DU BIEN A RACCORDER			
*Nom		*Prénom	
*Date de naissance		*Lieu de naissance	
Raison sociale		Numéro SIRET	_____
*Adresse			
*Code postal		*Commune	
*Téléphone		*Mail	

INFORMATIONS SUR LE BIEN A RACCORDER			
*Adresse			
*Code postal		*Commune	
			*Référence(s) cadastrale(s)
*Nature de la construction	<input type="checkbox"/> Construction neuve (Avec autorisation d'urbanisme)		<input type="checkbox"/> Construction existante (Sans autorisation d'urbanisme)
N° Autorisation d'urbanisme			
*Nature du bien	Logement individuel hors lotissement	<input type="checkbox"/>	
	Logement individuel en lotissement	<input type="checkbox"/>	Nom de l'opération / n° PA :
	Habitat collectif	<input type="checkbox"/>	Nom de l'opération :
	Bâtiment professionnel	<input type="checkbox"/>	Activité : (Boulangerie, restaurant, etc...)
	Autre	<input type="checkbox"/>	Précisez :

IDENTIFICATION DU PAYEUR (Si différent du propriétaire)			
*Nom		*Prénom	
*Date de naissance		*Lieu de naissance	
Raison sociale		Numéro SIRET	_____
*Adresse			
*Code postal		*Commune	
IDENTIFICATION DU CONTACT (Personne à contacter pour le rendez-vous si différent du propriétaire)			
Nom		Prénom	
Téléphone		Mail	

Je soussigné(e)..... m'engage à régler les frais de dossier, conformément aux tarifs en vigueur à la date de signature de l'imprimé et votés par le conseil communautaire (tarifs consultables sur le site internet www.le-gresivaudan.fr / rubrique Eau et Assainissement)

Tampon / visa de la mairie pour branchement Eau Potable sans autorisation d'urbanisme

Fait le __ __ / __ __ / ____
Signature

NOTICE EXPLICATIVE

Préambule :

La demande de raccordement au réseau d'assainissement et/ou eau potable devra être remplie et transmise à l'adresse (mail ou postale) située en bas de cette notice.

Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires. Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte. Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires pour vous permettre de remplir le formulaire et d'en comprendre l'intérêt.

- **Nom/Prénom du propriétaire :** Nécessaire à la mise à jour de la base clientèle.
- **Référence cadastrale :** précise la section et le numéro de la parcelle du bien. Permet d'identifier le bien sur la base cadastrale
- **Nature de la construction :** Nécessaire afin de diriger la demande de raccordement au bon service.
 - o Construction neuve : Le numéro d'autorisation d'urbanisme doit obligatoirement être complété et l'arrêté correspondant doit être joint à la demande.
 - o Construction existante : Le visa / tampon de la mairie est obligatoire dans le cas d'un nouveau raccordement au réseau d'eau potable sans autorisation d'urbanisme associée.
- **Nature du bien :** Nécessaire à la vérification du dimensionnement et des caractéristiques techniques du nouveau branchement.
 - o Logement individuel hors lotissement : Bien composé d'un seul logement avec un seul propriétaire
 - o Logement individuelle en lotissement : Bien composé d'un seul logement situé dans un lotissement. Fournir impérativement les informations sur le Permis d'aménager (Numéro d'autorisation d'urbanisme, nom du projet etc...)
 - o Habitat collectif : Bien composé de plusieurs logements dans un ou plusieurs bâtiments
 - o Bâtiment professionnel : Précise l'activité et donc la nature des rejets
- **Personne présente lors de la visite :** Le propriétaire doit indiquer un interlocuteur précis à qui sera envoyé la proposition de rendez-vous (date et heure). A défaut d'interlocuteur défini, le propriétaire sera destinataire de la proposition de rendez-vous.



Lors d'une modification ou d'une création d'un raccordement au réseau d'assainissement un contrôle de conformité de la totalité du branchement (intérieur / extérieur) doit être réalisé. A défaut, des pénalités pourraient vous être appliquées.

TARIFICATION DU 01/01/2024 AU 01/03/2024 (Délibération DEL-2023-0441)

Prescriptions branchement d'eau potable	90€ TTC
Prescriptions branchement d'assainissement	90€ TTC
Plus-value sur les prescriptions pour un PA > 5 lots ou PC collectif	220€ TTC
Contrôle d'assainissement du logement en fin de chantier	220 € TTC

Contact :

- Secrétariat technique eau et assainissement – 390 rue Henri Fabre – 38920 CROLLES
Téléphone : 04.76.99.70.00 choix n°4 Mail : dea.secretariat.technique@le-gresivaudan.fr
- Accueil physique – 480 ZA de Tire-poix – 38660 SAINT VINCENT DE MERCUZE
Du Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Contrat d'abonnement Eau / Assainissement

Pour que votre dossier soit traité rapidement :

- remplissez et signez le formulaire (attention la date d'effet est la date de signature de ce contrat)
- joignez les photocopies de toutes les pièces justificatives demandées : carte d'identité, état des lieux, attestation notaire, extrait Kbis
- retournez votre demande au service des eaux du Grésivaudan – 390 rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex ou par mail à servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

Informations à compléter et signer :

Adresse desservie :

Code postal _____ Commune : _____
N°compteur : _____ Relevé compteur **obligatoire**

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Date ____ / ____ / ____
S'agit-il d'une demande d'abonnement nécessitant la pose d'un compteur ? (cochez la case)

Identification de l'ancien occupant : Mme/M. Nom.....Prénom.....

Identification du titulaire du contrat (joindre justificatif d'identité)

- Propriétaire (**joindre attestation du notaire et photo justifiant le relevé du compteur**)
- Locataire (**joindre l'état des lieux justifiant le relevé de compteur et contrat de bail**)

Nom (payeur principal)
Prénom
Né(e) le : ... / ... / Lieu de naissance.....
Tel : @ :

Nom (payeur solidaire ou co-abonné)
Prénom
Né(e) le : ... / ... / Lieu de naissance.....
Tel : @ :

Nombre de personne au foyer

Ou Entreprise Contact
N°SIRET (*obligatoire*) _____ (**Joindre un extrait Kbis de votre société**)

Adresse de facturation :

Code postal _____ Commune

Il est convenu que :

Le Grésivaudan est tenu de fournir de l'eau potable à tout titulaire du contrat de fourniture d'eau, selon les modalités prévues dans le règlement de service. L'ouverture du branchement existant et conforme sera effectuée dans un délai de 5 jours ouvrés maximum après signature de ce contrat. Le contrat entre en vigueur pour une durée indéterminée, ou jusqu'à la réception du formulaire de résiliation (voir les modalités dans la notice d'application).

Le titulaire du présent contrat :

- S'engage à se conformer au règlement de service de distribution d'eau, dont un exemplaire est remis ce jour, sans préjudice des voies de recours de droit commun.
- Déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat, ainsi que du livret d'accueil.
- Reconnaît que la souscription de ce contrat vaut commande avec obligation de paiement de la fourniture d'eau ainsi que les autres prestations assurées par le Grésivaudan que le règlement défini à la charge de l'usager. Les frais d'accès au service seront facturés lors de la 1^{ère} facturation (au tarif en vigueur).
- Dans le cas d'une contestation ou d'un litige, l'usager doit contacter tout d'abord le service des eaux pour régler le différend qui l'oppose. Si la solution n'est pas satisfaisante, l'usager a la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.
- L'usager bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours à partir de la date de la signature du contrat. Il suffit d'adresser le formulaire de type rétractation ci-joint ou une déclaration de rétractation dénuée d'ambiguïté, dans les 14 jours, par courrier recommandé.
- S'engage à informer le service de l'eau du Grésivaudan lors de son déménagement et à demander la résiliation de son contrat d'abonnement en retournant au Grésivaudan un formulaire de résiliation. En l'absence de cette démarche, l'abonnement se poursuivra et les factures continueront de m'être adressées et seront dues.

Tant que le contrat de fourniture d'eau potable n'est pas résilié, vous serez tenu pour responsable de votre branchement, des consommations afférentes et des sommes dues.

Si vous souhaitez que le service prenne effet avant l'expiration du délai de rétractation, cochez cette case.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions mentionnées ci-dessus.

Fait le ____ / ____ / ____

Signature obligatoire : (exemplaire à retourner au Grésivaudan)